



PAROISSE SAINT-LOUIS



<https://www.facebook.com/stlouischoisy>

www.les2rives-choisy-thiais.fr

Tel : 01 48 84 77 87

Sortir

Le président de la République a indiqué récemment une sortie progressive, à partir du 11 mai prochain, du confinement dans lequel nous nous tenons depuis le 17 mars. Après cette date, à l'invitation du pape François dans l'Exhortation apostolique, *La joie de l'Évangile* n° 20-24, puissions-nous être véritablement une "Église en sortie" ! Comme le rappelle le Pape lui-même, le « dynamisme de "la sortie" » est une constante de la parole biblique. Même si l'expression est la sienne, il n'a pas inventé l'*Eglise en sortie*. C'est celle de la Pentecôte, que nous célébrons à la fin de ce mois de mai (sans savoir encore comment au moment où j'écris ces lignes).

En effet, les Apôtres, confinés par la peur, si l'on en croit l'Évangile selon Saint Jean 20,19, sont cependant investis de l'Esprit Saint que Jésus souffle sur eux (Jn 20,22). Et selon le Livre des Actes, la maison de leur confinement en est remplie (Ac 1,2), tellement que les Apôtres, manifestement "en sortie", se mettent à remplir Jérusalem de leur témoignage. Celui-ci a manifestement un parfum d'universalité puisque des Parthes jusqu'aux Arabes tous sont rejoints par cette première annonce, que j'ose qualifier d'ecclésiale.

Si l'Église primitive mue par l'Esprit est "en sortie", c'est d'abord parce que le Christ lui-même est "en sortie". C'est particulièrement le cas au chapitre premier de l'évangile selon Saint Marc. Par deux fois, il y est fait mention de la sortie de Jésus. D'abord Jésus sort pour prier 1,35. Quelques versets plus loin nous lisons : "allons ailleurs, dans les bourgs voisins, pour que j'y proclame aussi l'Évangile ; car c'est pour cela que je suis sorti" (1,38). La question se pose alors de savoir mais d'où est-il sorti ? Dans l'évangile selon Saint Jean, Jésus nous offre la réponse, affirmant : "c'est de Dieu que je suis sorti" (Jn 8,42). Dans toutes ces références évangéliques, c'est le même verbe grec *exerchomai* qui est utilisé. Jésus sort donc de Dieu. Or, cette sortie divine a pour objet de trouver son bonheur parmi les fils de l'homme" (cf. Pr 8,31) en épousant l'humanité d'une façon particulière : manifestant aux pauvres la faveur divine, libérant les captifs, offrant la vue aux aveugles, affranchissant les opprimés (cf. Is 61,1-2 et Lc 4,18-19). S'il en est ainsi de la sortie divine, il ne doit pas en aller différemment pour une "église en sortie". Puisse l'Esprit de Pentecôte nous inspirer dans ce sens, le déconfinement venu ! Nous sommes attendus. Osons l'aventure de l'Esprit sans attendre d'être entendus !

Dominique RAMEAU

En ce temps de confinement, continuer à faire vivre sa paroisse.

Le confinement auquel nous sommes astreints rend impossible la participation habituelle à la vie liturgique et paroissiale de chacun.

Néanmoins, l'église, à Choisy-le-Roi continue d'être vivante et tente de rejoindre le plus grand nombre par les outils modernes de communication.

Plusieurs d'entre nous ont répondu présents à l'invitation de la quête et du Denier en ligne. D'autres ont remis un chèque à l'occasion d'une des permanences d'accueil dans l'église (jeudi et dimanche matin). Qu'ils en soient remerciés. Donner à votre paroisse les moyens de poursuivre sa mission, même en ces temps particulier, demeure d'actualité, au moyen de la quête en ligne : <https://diocese-de-creteil.jedonneaudenier.org/quete/>, et du Denier : <https://diocese-de-creteil.jedonneaudenier.org/>.

Le Denier de l'Église est la contribution volontaire (la dîme) que **chaque catholique** est appelé à verser. Merci à chacun de ce qu'il pourra faire !

Cérémonie d'obsèques en temps de confinement

Contrairement à ce que vous avez pu entendre, ici ou là, les obsèques religieuses sont autorisées pendant cette période, moyennant quelques mesures sanitaires :

- Le nombre de personnes présentes dans l'église ne peut excéder vingt,
- Les gestes liturgiques (lumière et bénédiction) sont accomplis par la célébrant et l'équipe « mort et résurrection),
- Le seul hommage personnel autorisé est un moment de recueillement devant le défunt, à l'exclusion de tout geste.

En l'absence de rassemblement dominical, les défunts sont cités lors de l'enregistrement de la messe, au cours de la prière eucharistique.

En vue de la sortie du confinement

Le Mardi 12 mai, l'Équipe d'Animation Paroissiale a prévu de se réunir pour envisager la suite de l'année pastorale, le cas échéant, en fonction des décisions gouvernementales.

Opération œufs de Pâques

**L'opération a été un franc succès.
En seulement trois jours, la totalité des œufs s'est volatilisée.**



**Un grand merci à
vous tous !**

Feuille paroissiale de mai 2020